

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Martine LaBrecque](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6d46f1efad0b3f5ca6113ed3>

Date d'obtention : 2023-11-22 14:53:21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il y a plusieurs avantages : uniformisation des interventions, prise en charge rapide, limitation de la propagation des images/vidéos, délai réduit et les jeunes impliqués peuvent bénéficier d'une méthode alternative à la judiciarisation. Il est interdit de consulter les images/vidéos. Pour utiliser la méthode, il faut qu'il y ait une entente entre le service de police du territoire de l'établissement scolaire d'une école secondaire et le DPCP et les intervenants qui utilise la méthode doivent avoir la formation Sexto (badge explorateur et badge architecte.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me permettre de vérifier que les intervenants ont bien reçu la formation avant d'utiliser la méthode. Elle va aussi me permettre de mieux comprendre le travail des intervenants. Aussi, je vais être en mesure de mieux expliquer aux parents cette démarche et d'encadrer les actions à poser à l'école.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne JAMAIS regarder les images. Utiliser la méthode (questionnaire) afin de ne pas influencer les réponses des élèves. Comprendre les conséquences et les impacts (directs ou indirects).